

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Plan d'action pour la mobilisation et la valorisation de la diversité culturelle sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes

Saint-Eustache, 28 mai 2018 – La MRC de Deux-Montagnes est heureuse de dévoiler son tout premier plan d'action pour la mobilisation et la valorisation de la diversité culturelle sur son territoire, élaboré grâce à une entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité.

Fruit d'un partenariat entre plusieurs organismes du milieu, le plan d'action 2017-2019 prévoit un investissement totalisant plus de 132 000 \$ sur deux ans sur le territoire de la MRC. Les principaux objectifs du plan sont de :

- Collaborer ensemble à rendre les milieux de vie, les environnements de travail, les lieux d'apprentissage, les espaces de détente et de loisir sur le territoire de la MRC encore plus accueillants et plus inclusifs afin que ces derniers soient davantage propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes.
- Soutenir la pleine participation des personnes immigrantes et celles issues des minorités ethnoculturelles dans les différentes sphères de la collectivité locale en réalisant des projets structurants qui contribueront à édifier une communauté locale accueillante, dynamique et inclusive.

« Au fil des années, plusieurs personnes de toutes origines ont choisi le territoire de la MRC de Deux-Montagnes, pour y vivre et y travailler. Ce plan d'action est un outil supplémentaire pour nous permettre de répondre aux enjeux locaux de démographie et de pénurie de main-d'œuvre. Les personnes immigrantes et celles issues des communautés ethnoculturelles peuvent contribuer de maintes façons au développement social, économique et culturel de la MRC. Nous devons donc moderniser nos façons de faire afin qu'ils puissent participer pleinement à la vitalité du territoire de la MRC de Deux-Montagnes » de dire Denis Martin, préfet de la MRC de Deux-Montagnes.

D'ici 2019, la MRC de Deux-Montagnes travaillera de concert avec les municipalités et ses partenaires afin de s'assurer du succès des actions prévues au plan. Deux-Montagnes est la 2^{ème} MRC qui compte le plus de personnes immigrantes dans la région des Laurentides. Il est donc primordial de s'assurer que les personnes issues de l'immigration et de la diversité culturelle puissent s'intégrer et s'établir de façon durable sur le territoire. Les initiatives et les actions qui seront mises en œuvre permettront à la MRC d'être encore plus attrayante pour les personnes immigrantes et contribueront concrètement à faciliter leur pleine participation en français dans toutes les sphères de la collectivité locale.

Pour plus d'informations concernant le Plan d'action 2017-2019 en matière de mobilisation et de valorisation de la diversité culturelle, veuillez contacter M. Yves-Cédric Koyo au 450 491-1818, poste 232 ou par courriel : yckoyo@mrc2m.qc.ca.

Faits saillants :

De façon plus spécifique, le plan d'action de la MRC vise à :

- Maîtriser l'évolution des enjeux relatifs à la diversité culturelle, l'inclusion des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
- Contribuer par la transformation des milieux, à l'établissement durable des personnes immigrantes et minorités ethnoculturelles.
- Améliorer la communication et l'accès à l'information entre les acteurs.
- Consolider l'expertise et les réseaux d'intervention locaux.
- Augmenter le sentiment d'appartenance des personnes immigrantes et minorités ethnoculturelles envers la collectivité.
- Augmenter le nombre et la qualité des occasions d'échanges et de réseautage interculturels.
- Prévenir et lutter contre les préjugés, la discrimination et le racisme.
- Valoriser la diversité, les échanges et le réseautage interculturels.

À propos de la MRC de Deux-Montagnes

La MRC de Deux-Montagnes compte sept (7) municipalités et une population de près de 97 140 personnes, dont 6 500 personnes immigrantes. Sa vocation première consiste à la planification de l'aménagement et du développement du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la MRC de Deux-Montagnes assume la responsabilité de l'ensemble des volets de l'activité économique locale (démarrage d'entreprise, financement de projets, accompagnement dans la réalisation de projets d'expansion ou d'innovation, redressement d'entreprises et relève) ainsi que de la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) et du Fonds local d'investissement (FLI).

-30-

p. j. Plan d'action 2017-2019 – Programme Mobilisation-Diversité (PMD)

Source : Nicole Loiseau

Directrice générale, MRC de Deux-Montagnes
(450) 491-1818